

Focus sur la gestion des comptes clients créditeurs et débiteurs

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné :

Cette visioformation s'adresse aux comptables-taxateurs, notaires ainsi qu'à toute personne amenée à solder les comptes clients.

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Mettre en place une organisation efficace afin de solder les comptes clients
- Définir et analyser l'impact des comptes clients créditeurs et débiteurs sur le tableau de bord

Contenu :

Rappel des obligations en matière de comptabilité client

- Quels sont les textes relatifs à la comptabilité client ?
- Comment ouvrir les comptes clients ?
- Quelles sont les vérifications à effectuer avant de solder un compte client ?

La gestion des comptes clients débiteurs

- Où se situent les comptes clients débiteurs dans le tableau de bord ?
- Quelle organisation matérielle mettre en place pour éviter et suivre les comptes clients débiteurs ?
- Comment recouvrir les comptes débiteurs ?

La gestion des comptes clients créditeurs

- Où se situent les comptes clients créditeurs dans le tableau de bord ?
- Quand solder les comptes clients créditeurs ?
- Comment utiliser le compte Dépôt Obligatoire ?

Prérequis :

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en comptabilité générale sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation